

TERMES DE REFERENCES

REFERENCE	Appel à consultation N°03/ONDH/ONU/2017
OBJET	Sélection d'un cabinet d'audit
TITRE	Procéder à un Audit financier du programme Conjoint ONDH/ONU de l'exercice 2016
PROJET	Programme Conjoint ONDH/ONU
DUREE	10 Jours ouvrables
LIEU	Siège de l'ONDH à Rabat

Dans le cadre de son partenariat avec les agences des nations Unies, L'Observatoire National du développement Humain lance une consultation pour mener un audit concernant les activités menées pour l'année 2016. Il s'agit d'émettre une opinion professionnelle indépendante sur la base de l'étude de la qualité de la gestion financière, la cohérence entre les procédures de prise de décision et la pratique quotidienne, la fidélité des rapports financiers élaborés par l'Unité de gestion du Programme Conjoint ONDH/ONU et ce. Les modalités d'exécution de cette mission sont décrites dans les présents Termes de Référence (TDR).

1. Contexte:

Le programme Conjoint ONDH/ONU est un programme de partenariat entre l'Observatoire National du Développement Humain et les agences des Nations Unies notamment le PNUD, l'UNICEF, le FNUAP et l'ONUFEMMES.

Un Premier cycle du partenariat ONDH/ SNU (2008-2011) a accompagné l'ONDH dans l'accomplissement de sa mission.

Le deuxième cycle 2012-2016 vise une programmation conjointe en vue de pérenniser et de consolider les acquis de l'Observatoire National du Développement Humain.

Il vise également à accompagner l'ONDH dans le développement des outils d'évaluation, lancement des études sur les thèmes émergents et l'évaluation de certains programmes et projets de développement. Ces objectifs s'articulent autour de 3 volets et sur une période de 5 années. Il s'agit de :

1 – Les outils de veille stratégique sont développés au niveau local et régional pour un meilleur ciblage des populations pauvres et vulnérables :

2 - Les capacités d'analyse et d'évaluation des politiques publiques de Développement Humain sont renforcées pour aider à la prise de décision:

3 – La communication, le partenariat et le plaidoyer pour le développement humain équitable et pour l'institutionnalisation de l'évaluation de l'évaluation sont renforcées en harmonie avec la nouvelle réforme constitutionnelle.

A cet effet, l'ONDH, l'agent d'exécution, a recruté une unité de gestion domiciliée à l'ONDH pour assure la gestion administrative, financière et le suivi quotidien des activités du Programme.

2. Objet de la consultation:

L'objectif de l'audit financier et comptable est de permettre à l'agent d'exécution (ONDH) d'avoir une opinion et appréciation professionnelles sur la base d'une étude sur la qualité de la gestion financière, la cohérence entre les procédures de prise de décision et la pratique quotidienne, la fidélité des rapports financiers élaborés par l'Unité de gestion de du Programme durant l'année 2016.

3. Objectifs spécifiques de la consultation

L'audit a pour objectifs d'obtenir une assurance raisonnable que les ressources mises à la disposition du partenaire d'exécution sont gérées en conformité avec :

- Le plan de travail annuel (PTA) 2016.

Et pour ce faire, l'auditeur doit s'assurer que :

- Les états financiers soumis par le projet sont exacts ;
- Les ressources sont mobilisées pour la réalisation d'activités prévues par le plan de travail annuel ;
- Les dépenses sont régulières et appuyées par des pièces justificatives valides ;
- L'acquisition du matériel non fongible répond à un besoin identifié, et que ledit matériel est utilisé pour la réalisation des activités du projet ;
- La gestion de stock est assurée ;

4. Documents à fournir par l'auditeur (livrables) :

L'auditeur sera amené à produire les livrables suivants :

-Un rapport provisoire contenant les commentaires et observations sur la comptabilité, les procédures ainsi que des recommandations concrètes pour renforcer les capacités de l'organisation en matière de gestion comptable et financière. A l'issu de ce rapport, l'Unité de gestion formulera ses réponses aux remarques et recommandations émises.

- Un rapport définitif englobera les appréciations de l'auditeur sur les modalités de gestion au sein de l'Unité de gestion du Programme de l'ONDH.

5. Délais de la réalisation de la prestation :

La réalisation de la prestation est prévue pour une durée globale de 10 jours ouvrables.

Phases	Durée
Phase 1 : Prise de contact avec l'unité de gestion du programme, collecte d'information et réalisation de l'Audit	5 jours
Phase 2 : Elaboration d'un Rapport provisoire	3 jours

Phase 2 : Elaboration du rapport définitif	2 jours
--	---------

6. La période couverte par l'audit

L'audit prendra en compte la période du 01 Janvier 2016 au 31 Décembre 2016.

7. La durée de l'audit

La date du commencement de l'audit sera conclu en parfaite concertation avec l'auditeur et l'ONDH, l'agent d'exécution, et sera conduite sur 10 jours ouvrables.

Le rapport final de l'audit devra être présenté une semaine maximum après réception des commentaires de l'unité de gestion de programme.

8. Calendrier de paiement :

Sur la base de la présentation d'une facture, et une fois réception effective du rapport final, le cabinet d'audit sera rémunéré conformément aux stipulations du bon de commande et ce, dans la cadre du programme conjoint ONDH/ONU.

9. Composition de l'équipe d'audit

La personne devra être affectée par le cabinet d'audit ayant été retenu, et une lettre d'affectation devra être remise à l'unité de gestion du programme. Cette personne doit être libre de tout lien d'intérêt avec le bénéficiaire de la prestation, les dirigeants ou les membres du personnel de celui-ci.

Le cabinet d'audit affectera à la mission l'expert disposant obligatoirement des qualifications professionnelles requises en matière de normes nationales d'audit et d'expérience d'au moins trois ans.

10. Langues de consultation :

Les langues français et arabe seront les langues utilisées durant toutes les étapes de cette consultation.

11. L'Offre technique et financière

Sur la base des présents Termes de Référence, L'ONDH invite les Cabinets d'Audit au Maroc à soumettre une offre technique stipulant la méthodologie de travail accompagnée du CV et des diplômes de l'Auditeur proposé pour la mission, ainsi que leur offre financière.

12. Dépôt des offres :

Les prestataires intéressés par cette consultation voudront bien adresser leur dossier à l'ONDH, angle Avenue Allal Al Fassi et Avenue des FAR BP. 6836 Hay Riad, Rabat, ou par courrier électronique à l'adresse suivante : benjelloun.touimi@ondh.org.ma et ayoub@ondh.org.ma.

Le délai de soumission des offres est fixé au **25 Avril 2017**. Seules les offres répondant aux critères susmentionnés seront prises en considération.